



Actualité 6 mai 2021

## Le site du Conseil constitutionnel se dote de nouvelles fonctionnalités.

Il est maintenant possible de partager un contenu (une décision, une page, un article) grâce au bouton de partage situé sur la droite de chaque page.

Un clic sur ce bouton copie l'url de la page et un message « Url copiée » apparaît : il est alors possible de coller ce lien dans un document, un email, un post sur les médias sociaux.

Cela permet de partager rapidement avec un interlocuteur un contenu précis du site.

Enfin, le pied de page a été repensé pour embrasser l'ensemble des parties du site.

### À LIRE AUSSI

#### **ACTUALITÉ 10 avril 2020**

Un didacticiel pour découvrir la page d'accueil du site internet du Conseil constitutionnel

#### **ACTUALITÉ 3 février 2020**

La page d'accueil du site du Conseil constitutionnel fait peau neuve